



Genève, le 15 mars 2018

**Résultats de l'exercice 2017 :**

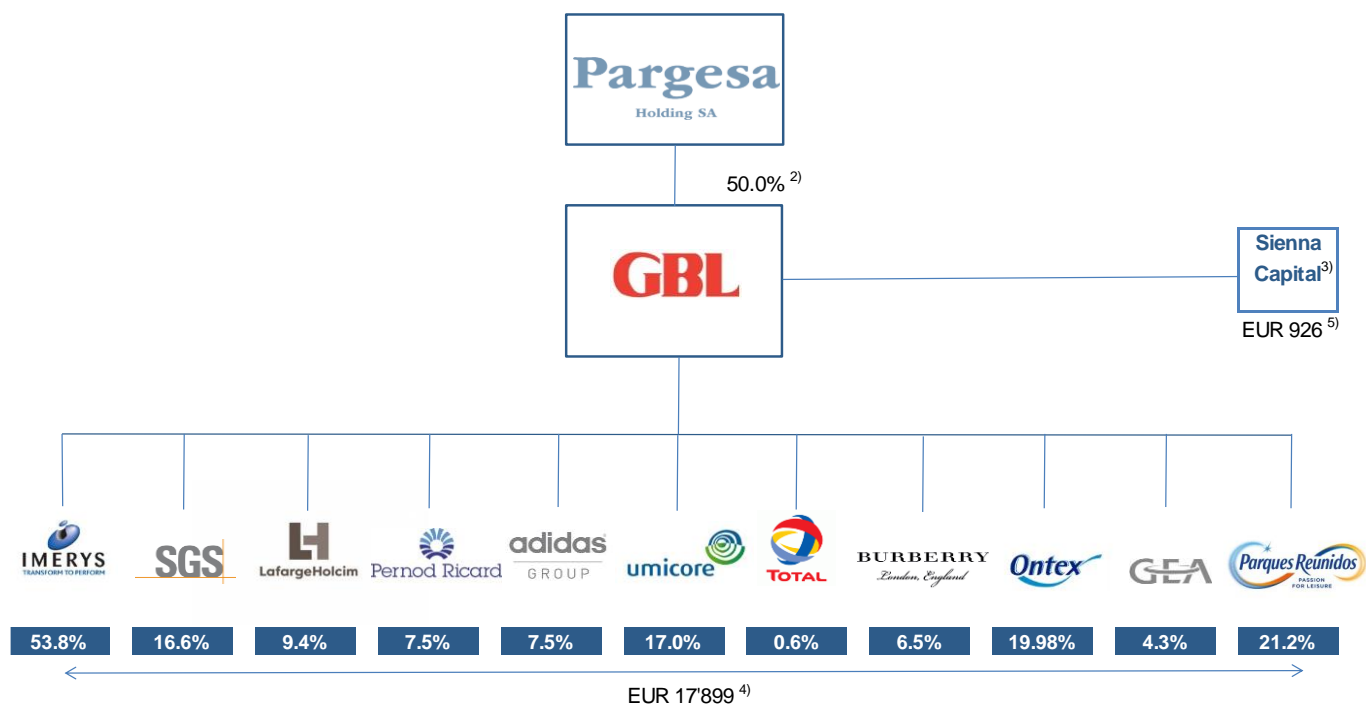
- **Résultat courant économique<sup>1</sup>** de CHF 384.2 millions contre CHF 320.9 millions en 2016. Le résultat courant économique 2017 inclut notamment :
  - une contribution du portefeuille<sup>2</sup> au résultat courant d'un montant de CHF 439.8 millions contre CHF 342.3 millions en 2016, qui comprend les éléments suivants :
    - la contribution courante d'Imerys, qui s'élève à CHF 126.1 millions (CHF 111.7 millions en 2016);
    - les dividendes provenant des participations non consolidées, soit CHF 190.6 millions en 2017 comparé à CHF 192.4 millions en 2016. L'augmentation des dividendes unitaires versés par la plupart des participations, ainsi que le renforcement dans certaines positions existantes et l'investissement dans de nouvelles participations ont permis de compenser presque intégralement l'impact de la diminution prévue des contributions de Total et ENGIE, conséquence des cessions réalisées en 2016 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 par GBL;
    - une contribution de CHF 123.1 millions de l'activité « private equity et autres fonds » (CHF 38.2 millions en 2016), incluant la quote-part de Pargesa dans les plus-values résultant de la vente par Ergon Capital Partners III de ses participations dans Golden Goose au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 (CHF 64.3 millions) et dans ELITech au mois de juillet (CHF 60.1 millions).
  - l'impact non monétaire de la mise à valeur de marché et de l'extourne des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables et convertibles émises par GBL, pour un montant net de CHF -10.6 millions (CHF +31.0 millions en 2016). Excluant l'impact de ces éléments, le résultat courant économique se serait élevé à CHF 394.8 millions, contre CHF 289.9 millions en 2016.
- **Résultat non courant** : CHF -2.2 millions, contre CHF -352.9 millions en 2016. Il est rappelé qu'en 2016, le résultat non courant de Pargesa incluait notamment, à hauteur de CHF -959.4 millions, l'impact de la dépréciation enregistrée par GBL sur sa participation dans LafargeHolcim, partiellement compensée par la plus-value de CHF 666.8 millions au niveau de Pargesa, résultant de la cession par GBL de 1.8% du capital de Total.
- **Compte tenu de ces éléments, le résultat net** de l'exercice 2017 s'établit à CHF 382.0 millions contre CHF -32.0 millions en 2016.

<sup>1</sup> Voir définition en page 6.

<sup>2</sup> Le terme « portefeuille » comprend les participations et Sienna Capital.

- En 2017, le taux moyen de change EUR/CHF s'est établi à 1.112 contre 1.090 en 2016, soit une variation de +2.0%.
- Le Conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende de CHF 2.50 par action au porteur au titre de l'exercice 2017, en augmentation de 2.5% par rapport à l'exercice précédent (CHF 2.44 par action au porteur).

Au 31 décembre 2017, la structure du Groupe se présentait de la façon suivante<sup>1)</sup> :



1) Les taux de détention sont exprimés en % du capital.

2) 51.8% en droits de vote compte tenu des droits de vote suspendus de l'autocontrôle de GBL.

3) Regroupe des participations significatives dans des fonds de private equity, de dettes ou à thématiques spécifiques.

4) Valeur boursière en millions d'euros des participations détenues par GBL au 31 décembre 2017.

5) Valeur estimative en millions d'euros au 31 décembre 2017.

Remarque : au cours des dernières années, une distinction avait été introduite dans la présentation du portefeuille du Groupe, celui-ci étant divisé entre :

- o d'une part, le portefeuille de « Participations stratégiques », composé d'investissements, généralement de valeur supérieure au milliard d'euros, dans des sociétés principalement cotées en bourse;
- o d'autre part, le portefeuille « Pépinière », composé de participations de taille moins importante (de EUR 250 millions à EUR 1 milliard), ayant le potentiel de devenir stratégiques dans la durée.

Dans tous les cas, l'objectif du Groupe est de devenir un actionnaire de référence et d'être en mesure d'exercer une influence certaine. Par ailleurs, le nombre de participations composant le portefeuille a vocation à rester limité. Dans ces conditions, il a été décidé de ne désormais plus faire de distinction entre « Participations stratégiques » et investissements « Pépinière » au niveau de la présentation du portefeuille, des résultats économiques de Pargesa et de l'actif net réévalué.

## 1. Faits marquants de l'exercice 2017 et du début de l'exercice 2018

- Il est rappelé que GBL a cédé au début de l'exercice 2017 0.5% du capital d'ENGIE, soit la quasi-totalité de sa participation dans cette société, pour un montant net de EUR 145 millions générant un résultat comptable de EUR 1 million.

Par ailleurs, le solde (soit EUR 306 millions) de l'emprunt échangeable en actions ENGIE émis par GBL en 2013 a été remboursé en numéraire le 7 février 2017, à l'échéance des obligations.

- En mai 2017, GBL a procédé à l'émission d'une obligation de EUR 500 millions à 7 ans assortie d'un coupon de 1.375%. Le produit de cette émission a vocation à couvrir les besoins généraux de GBL. Cette transaction a permis à GBL d'allonger la maturité moyenne de sa dette et de poursuivre la diversification de ses sources de financement.

Le 29 décembre 2017, GBL a remboursé, à son échéance, l'obligation 2010-2017 de EUR 350 millions assortie d'un coupon de 4%.

- Burberry Group Plc (« Burberry ») a annoncé en février 2017 que GBL avait franchi à la hausse le seuil de 3.0% des droits de vote de la société, en juillet 2017, le seuil de 4.0%, puis en novembre 2017, le seuil de 6.0% en droits de vote. Au 31 décembre 2017, GBL détenait 6.5% du capital de cette société, pour une valeur de marché de EUR 557 millions.

- En mars 2017, GBL a participé à l'augmentation de capital d'Ontex, visant à refinancer la société suite à l'acquisition de l'activité « consommables hygiéniques » de Hypermarcas. A l'issue de cette opération, le pourcentage de détention de GBL est resté inchangé à 19.98%. Par ailleurs, lors de l'assemblée générale d'Ontex du 24 mai 2017, un représentant de GBL a été nommé au conseil d'administration de la société. Au 31 décembre 2017, la valeur boursière de la participation dans Ontex s'élevait à EUR 454 millions.

- GBL a annoncé le 12 avril 2017 l'acquisition d'une position de 15.0% dans le capital de Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A. (« Parques »). Parques, société cotée à la bourse de Madrid, est un opérateur de référence dans le secteur des parcs de loisirs régionaux. Présent dans 14 pays, Parques opère plus de 60 parcs, principalement en Europe et aux Etats-Unis. Le 25 avril 2017, Parques a coopté un représentant de GBL au sein de son conseil d'administration. GBL a franchi fin 2017 le seuil de 20% dans le capital de Parques, et détenait 21.2% du capital de la société au 31 décembre 2017, représentant une valeur boursière de EUR 254 millions.

- Imerys a annoncé le 18 juillet 2017 la clôture de l'acquisition de Kerneos, le leader mondial des liants de haute performance à base d'aluminates de calcium destinés au marché de la chimie du bâtiment. Cette opération permet à Imerys de renforcer son innovation avec une plateforme technologique de premier plan et sa présence en Chine avec 3 nouvelles usines.

- GEA Group (« GEA ») a annoncé, le 3 août 2017, que GBL avait franchi le seuil de 3.0% des droits de vote de la société. GEA -groupe allemand- est un leader mondial dans la fourniture d'équipements et la gestion de projets pour un large éventail d'industries de transformation, principalement dans le secteur agroalimentaire. Au 31 décembre 2017, GBL détenait 4.3% du capital de la société, représentant une valeur de marché de EUR 328 millions.

- Le 8 février 2018, Umicore a lancé une augmentation de capital sous forme d'un « accelerated bookbuild » qui a permis à la société de lever un montant total de EUR 892 millions auprès d'investisseurs institutionnels et d'autres investisseurs. Les nouvelles actions émises à un prix de EUR 39.80 par action, représentent 10% du capital existant. GBL a participé à cette augmentation de capital à hauteur de EUR 144 millions, entraînant une légère dilution de sa participation, se montant -après l'opération- à 16.9% du capital d'Umicore, contre 17.0% avant l'opération.

- Au niveau de Sienna Capital :

- Ergon Capital Partners III (ECP III) a cédé en mars 2017 sa participation majoritaire dans Golden Goose (designer italien de chaussures, vêtements et accessoires contemporains). Cette transaction a généré une plus-value consolidée de EUR 112 millions chez GBL, soit CHF 64.3 millions en quote-part Pargesa;

Le 25 juillet 2017, ECP III a cédé sa participation dans ELITech, un fabricant et distributeur d'équipements et de réactifs de diagnostics *in vitro*. Cette transaction a généré une plus-value consolidée de EUR 104 millions chez GBL, soit CHF 60.1 millions en quote-part Pargesa;

En septembre 2017, ECP III a acquis une participation majoritaire dans Keesing Media Group, le leader européen dans la publication de jeux et mots croisés;

En novembre 2017, ECP III a annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition de svt Holding GmbH (« svt »). Cette société allemande est l'un des leaders dans la prévention incendie passive. La transaction a été finalisée en janvier 2018. En février 2018, un accord en vue de l'acquisition de Rolf Kuhn GmbH a été signé. La fusion de ces deux acteurs de la protection incendie est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence;

En décembre 2017, Ergon Capital Partners a lancé un nouveau fonds, ECP IV, dont le premier closing est attendu en 2018, avec un objectif de levée de fonds de EUR 500 millions. Sienna Capital s'est engagée à hauteur de EUR 200 millions dans ce nouveau fonds;

En février 2018, Ergon Capital Partners II est entré en négociations exclusives avec Regal Beloit en vue de céder sa participation dans Nicotra Gebhardt. La réalisation de la transaction est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence.

- En février 2017, Sagard 3 a pris une participation majoritaire dans la société Ipackchem, l'un des leaders mondiaux de la fabrication de packaging « barrière », dont les produits sont essentiellement destinés au transport et au stockage d'arômes, de parfums et de produits agro-chimiques pour lesquels les contraintes de perméabilité, de contamination et d'évaporation sont critiques;

Au mois de septembre 2017 un groupe d'investisseurs a annoncé être entré en négociations exclusives avec Sagard 3 et l'équipe dirigeante d'Alvest, en vue d'acquérir une participation importante dans le capital d'Alvest, le leader mondial des équipements aéroportuaires d'assistance au sol. La cession a été finalisée en janvier 2018 et Sagard 3 a réinvesti au capital de la société;

En novembre 2017, les actionnaires (dont Sagard) de Kiloutou, l'un des leaders européens de la location de matériels destinés à l'industrie et la construction, sont entrés en négociations exclusives en vue de céder une participation majoritaire dans la société. La transaction a été finalisée en février 2018;

En décembre 2017 Sagard est entré en négociations exclusives en vue de réaliser l'acquisition d'une participation majoritaire dans Climater, l'un des leaders français du génie climatique (installation et maintenance de systèmes de climatisation, chauffage et ventilation dans le bâtiment). L'investissement a été réalisé en janvier 2018.

- Il est rappelé que fin 2016, Kartesia avait lancé un nouveau fonds d'investissement dans lequel Sienna Capital a pris un engagement de EUR 150 millions. La levée de fonds a été finalisée en 2017, avec des engagements totalisant EUR 870 millions.
- Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, Mérieux Participations II (MP II) a procédé à la prise d'une participation minoritaire dans Xeris Pharmaceuticals Inc., une société biopharmaceutique développant des thérapies injectables pour le traitement de diverses pathologies dont le diabète. MP II a également pris une participation minoritaire dans Ivantis Inc., une société consacrée au développement de solutions nouvelles et novatrices pour le traitement du glaucome.
- Le 29 septembre 2017, Sienna Capital s'est engagée à concurrence de EUR 25 millions dans Backed 1 LP (« Backed »), un fonds de *venture capital* basé à Londres, spécialisé dans le secteur des nouvelles technologies numériques;

Le 8 mars 2018, Sienna Capital s'est engagée à investir EUR 250 millions aux côtés de fonds affiliés à la société d'investissement KKR dans Flora Food Group (« FFG »), la division de produits à tartiner

d'Unilever. FFG est le leader mondial dans le secteur de la margarine et des produits de cuisson d'origine végétale, présent dans 69 pays et générant un chiffre d'affaires pro forma d'environ EUR 3.0 milliards en 2017. Le portefeuille de FFG est composé de marques de grande consommation, telles que Becel, Flora, Country Crock, Blue Band, Rama et ProActiv. La finalisation de la transaction devrait intervenir en milieu d'année 2018, étant soumise à des autorisations réglementaires et des consultations d'employés dans certaines juridictions.

Au 31 décembre 2017, les engagements de GBL dans le cadre de Sienna Capital s'élevaient à EUR 733 millions (EUR 601 millions au 31 décembre 2016).

## 2. Principales participations du Groupe

Les résultats financiers des participations cotées du Groupe peuvent être consultés sur leurs sites Internet respectifs : [www.imerys.com](http://www.imerys.com), [www.sgs.com](http://www.sgs.com), [www.lafargeholcim.com](http://www.lafargeholcim.com), [www.pernod-ricard.com](http://www.pernod-ricard.com)<sup>3</sup>, [www.adidas-group.com](http://www.adidas-group.com), [www.unicore.com](http://www.unicore.com), [www.total.com](http://www.total.com), [www.burberryplc.com](http://www.burberryplc.com)<sup>4</sup>, [www.ontexglobal.com](http://www.ontexglobal.com), [www.gea.com](http://www.gea.com), [www.parquesreunidos.com](http://www.parquesreunidos.com)<sup>5</sup>.

## 3. Résultats consolidés de l'exercice 2017

Le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA, réuni ce jour, a arrêté les comptes audités de l'exercice 2017 qui seront soumis à l'Assemblée générale ordinaire qui sera convoquée pour le 3 mai 2018 à Genève.

### 3.1. Présentation des résultats selon les normes IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat en normes IFRS est la suivante :

CHF millions	2017	2016
Produits d'exploitation	5'546.7	5'011.1
Charges d'exploitation	(4'970.5)	(4'500.4)
Autres produits et charges	281.3	(579.4)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>857.5</b>	<b>(68.7)</b>
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	378.8	368.9
Autres résultats financiers	(141.0)	(48.8)
Impôts	(165.3)	(163.2)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	36.4	31.2
<b>Résultat net consolidé (tiers inclus)</b>	<b>966.4</b>	<b>119.4</b>
Revenant aux intérêts minoritaires	(584.4)	(151.4)
<b>Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)</b>	<b>382.0</b>	<b>(32.0)</b>
<i>Résultat net de base par action, part du Groupe (CHF)</i>	<i>4.51</i>	<i>(0.38)</i>
<i>Nombre moyen d'actions (en milliers)</i>	<i>84'661</i>	<i>84'659</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.112</i>	<i>1.090</i>

Les **produits** et **charges d'exploitation** comprennent principalement le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation d'Imerys, dont les comptes sont intégrés à 100% dans ceux de Pargesa.

Les **autres produits et charges** comprennent les plus et moins-values et pertes de valeur nettes ou reprises comptabilisées sur les participations et activités du Groupe. En 2017, ce poste inclut les gains réalisés par ECP III à l'occasion de la cession de ses participations dans Golden Goose et ELITech, pour un montant total de CHF 267.1 millions. En 2016, ce poste incluait principalement le montant des dépréciations enregistrées par GBL sur ses participations dans LafargeHolcim et ENGIE, pour un montant net total de CHF -1'914 millions (dont CHF -1'848 millions relatifs à LafargeHolcim), ainsi que l'impact de la plus-value réalisée par GBL à l'occasion de

<sup>3</sup> Exercice financier du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

<sup>4</sup> Exercice financier du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

<sup>5</sup> Exercice financier du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre.

la cession de 1.8% du capital de Total (CHF 1'288 millions, incluant une reprise d'écart de change historique de CHF +490 millions au niveau de Pargesa) et la moins-value comptable enregistrée à l'occasion de la vente d'actions ENGIE (CHF -12.2 millions).

Le poste **dividendes et intérêts sur investissements à long terme** comprend les dividendes nets relatifs aux participations non consolidées détenues par le Groupe.

Les postes **autres résultats financiers** et **impôts** regroupent les données consolidées de Pargesa, GBL et Imerys. Le poste **autres résultats financiers** inclut notamment l'impact non monétaire de la mise à valeur de marché chez GBL d'instruments dérivés.

Le poste **résultat dans les entreprises associées et coentreprises** représente la quote-part du résultat net consolidé des participations mises en équivalence dans les comptes de Pargesa. Il s'agit principalement de participations détenues par l'intermédiaire de Sienna Capital ou d'Imerys<sup>6</sup>.

Les **intérêts minoritaires** représentent pour l'essentiel la part du résultat revenant aux minoritaires de GBL et d'Imerys, ces deux sociétés étant intégrées à 100% dans les comptes de Pargesa.

### 3.2. Présentation économique des résultats de Pargesa

En complément de ses comptes établis selon les normes IFRS, Pargesa publie une présentation économique afin de fournir une information continue dans le long terme sur la contribution de chacune des participations d'une part, des activités holding d'autre part, aux résultats (part du Groupe). Les IFRS imposant en effet des traitements comptables hétérogènes selon le taux de détention du Groupe dans chacune de ses participations (intégration globale de GBL et d'Imerys, mise en équivalence de Parques Reunidos à compter du 31 décembre 2017 -GBL ayant franchi en fin d'année 2017 le seuil de 20% dans le capital de la société- et classification en *Actifs financiers disponibles à la vente* des autres participations du Groupe, notamment), l'analyse de l'évolution de ces contributions à partir des comptes consolidés peut parfois s'avérer complexe.

La présentation économique a pour objet de montrer de façon analytique l'origine de la formation du résultat consolidé (part du Groupe) de Pargesa. Cette présentation fait ressortir d'une part la contribution des différents actifs du portefeuille (en quote-part de Pargesa), et d'autre part les résultats provenant des activités déployées au niveau des sociétés holding (Pargesa et quote-part des activités holding de GBL). Cette analyse distingue par ailleurs les éléments courants et non courants du résultat, le résultat non courant étant composé notamment des résultats nets liés aux cessions et aux éventuelles charges de restructuration et pertes et reprises de valeur (à l'exception des résultats trading chez GBL, et des résultats de cessions ou dépréciations enregistrés par les fonds de private equity et autres fonds d'investissement, qui sont classés en résultat courant compte tenu de la nature même du modèle d'affaire de cette catégorie d'actifs).

Selon cette présentation :

- le résultat courant économique fait apparaître<sup>7</sup> :
  - la contribution des participations du portefeuille, constituée de la quote-part de Pargesa dans le résultat courant (au sens décrit ci-dessus) pour les participations du Groupe consolidées (Imerys) ou mises en équivalence (aucune en 2016 et 2017), et dans les dividendes versés pour les participations non consolidées;
  - la contribution nette du pôle private equity et autres fonds d'investissement (regroupés, chez GBL, au sein de Sienna Capital);
  - ainsi que l'impact des produits (ou charges) financiers nets et des frais généraux et impôts des sociétés holding.

<sup>6</sup> Comme mentionné au point 3.2, la participation du Groupe dans Parques Reunidos est comptabilisée depuis fin 2017 selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe comptabilisera donc sa quote-part dans le résultat de la société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

<sup>7</sup> Remarque : au niveau de la présentation du résultat courant, les contributions de toutes les participations ainsi que de l'activité private equity et autres fonds d'investissement sont désormais toutes mises sur le même niveau (« Contribution du portefeuille au résultat courant »).



- le résultat non courant met en évidence, d'une part la quote-part de Pargesa dans le résultat non courant des sociétés du portefeuille consolidées (Imerys) ou mises en équivalence (aucune en 2016 et 2017), d'autre part le résultat non courant généré au niveau des sociétés holding (Pargesa et quote-part du résultat non courant de GBL);
- la somme du résultat courant économique et du résultat non courant correspond au résultat net, part du Groupe, tel qu'il ressort des comptes consolidés.

Remarques :

- 1) La norme IFRS 9, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, modifie notamment le traitement des variations de juste valeur des *Actifs financiers disponibles à la vente* (AFS), qui constituent à l'heure actuelle la majorité du portefeuille de participations du Groupe.

Il est rappelé que les AFS sont valorisés au bilan à leur juste valeur (égale à la valeur boursière s'agissant des titres cotés), dont les variations étaient jusqu'à présent enregistrées via les capitaux propres. Ces variations de valeur n'influençaient pas le compte de résultat sauf dans les cas suivants :

- lors de la vente de titres AFS, les variations de juste valeur enregistrées en capitaux propres depuis l'acquisition étant alors recyclées en résultat, ou;
- en cas de dépréciation, la variation (négative) de juste valeur depuis l'acquisition étant enregistrée en résultat (toute variation négative complémentaire étant également comptabilisée en résultat) sans possibilité de reprise de dépréciation ultérieure en résultat (sauf en cas de cession).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les AFS continueront à être valorisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant cependant enregistrées, au choix de l'entreprise :

- soit systématiquement via le résultat de la période : toute variation positive ou négative de la valeur boursière des participations AFS cotées (ou de la juste valeur s'agissant des AFS non cotés) impactera donc directement le compte de résultat (la variation de juste valeur des AFS du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 qui sera enregistrée dans le compte de résultat de la période représentera la différence entre la juste valeur au 31 mars 2018 et la juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2018<sup>8</sup>);
- soit via capitaux propres : toute variation positive ou négative de la valeur boursière des participations AFS cotées (ou de la juste valeur s'agissant des AFS non cotés) impactera les réserves consolidées, les montants correspondant n'étant jamais recyclés ultérieurement en résultat, même en cas de vente de titres. Par ailleurs, il ne sera désormais plus comptabilisé par résultat d'éventuelles dépréciations sur AFS.

Il est à noter que ce choix peut se faire (i) globalement pour l'ensemble des AFS ou (ii) au niveau de chaque ligne du portefeuille.

Le Groupe a décidé d'opter pour la méthode de l'enregistrement des variations de valeur des principaux AFS<sup>9</sup> via capitaux propres (à l'exclusion de ceux des fonds de Sienna Capital qui répondent au critère de classement en AFS, dont les variations de valeur seront enregistrées en résultat). Dès lors, le résultat non courant ne devrait plus enregistrer, à compter de l'exercice 2018, de résultat de cession ou de dépréciation sur les AFS pour lesquels l'option pour la méthode de l'enregistrement des variations de valeur via capitaux propres a été retenue.

Par ailleurs, la contribution des AFS au résultat courant continuera à être constituée par les dividendes.

- 2) Comme mentionné en page 2, il a été décidé de ne désormais plus faire de distinction entre « Participations stratégiques » et investissements « Pépinière » au niveau de la présentation économique des résultats de

<sup>8</sup> En conséquence, les variations de valeur enregistrées jusqu'au 31 décembre 2017 dans les capitaux propres ne seront jamais recyclées en résultat.

<sup>9</sup> Sont à l'heure actuelle concernées par cette option les participations dans SGS, LafargeHolcim, Pernod Ricard, adidas, Umicore, Total, Burberry, Ontex, et GEA. S'agissant de la participation dans Parques Reunidos, celle-ci est mise en équivalence depuis fin 2017.

Pargesa. Par souci de cohérence, il a également été décidé de faire apparaître la contribution au résultat courant des participations d'une part, et la contribution de l'activité « Private equity et autres fonds » d'autre part, sous une même rubrique intitulée « Contribution du portefeuille au résultat courant ». Dans le tableau ci-dessous, la présentation économique des résultats de l'année 2016 a donc été reclassée en conséquence<sup>10</sup>.

Selon cette approche, le résultat économique au 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

CHF millions	2017	2016
<b>Contribution du portefeuille au résultat courant</b>		
<b>- Participation consolidée :</b>		
Imerys quote-part du résultat courant	126.1	111.7
<b>- Participations non consolidées :</b>		
LafargeHolcim dividende net	59.7	44.3
SGS dividende net	45.9	41.5
Pernod Ricard dividende net	22.8	21.2
Total dividende net	19.8	28.0
adidas dividende net	14.9	10.7
Umicore dividende net	14.4	14.1
Ontex dividende net	5.0	2.9
Burberry dividende net	5.1	3.3
Parques Reunidos dividende net	1.7	-
GEA dividende net	1.2	-
ENGIE dividende net	0.1	26.4
<b>- Contribution de l'activité private equity et autres fonds</b>	<b>123.1</b>	<b>38.2</b>
<b>Contribution du portefeuille au résultat courant</b>	<b>439.8</b>	<b>342.3</b>
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>5.19</i>	<i>4.04</i>
Produits financiers nets	(20.3)	8.1
Frais généraux et impôts	(35.3)	(29.5)
<b>Résultat courant économique</b>	<b>384.2</b>	<b>320.9</b>
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>4.54</i>	<i>3.79</i>
Résultat non courant des participations consolidées	(11.0)	(21.4)
Résultat non courant des activités holding	8.8	(331.5)
<b>Résultat net</b>	<b>382.0</b>	<b>(32.0)</b>
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>4.51</i>	<i>(0.38)</i>
<i>Nombre moyen d'actions (en milliers)</i>	<i>84'661</i>	<i>84'659</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.112</i>	<i>1.090</i>

La source des résultats provient pour l'essentiel de GBL, dont les résultats sont exprimés en euros. Le taux de change moyen EUR/CHF est de 1.112 en 2017, contre 1.090 en 2016, soit une variation de +2.0%.

### **Résultat courant économique :**

#### **Contribution du portefeuille au résultat courant**

##### **Participation consolidée (Imerys) :**

Le **résultat courant net d'Imerys** s'est établi à EUR 403.4 millions en 2017, en progression de 11.4% par rapport à 2016 (EUR 362.1 millions). La quote-part de Pargesa dans le résultat courant net d'Imerys, exprimée en francs suisses, s'élève ainsi à CHF 126.1 millions contre CHF 111.7 millions en 2016. Le **résultat net** d'Imerys ressort quant à lui à EUR 368.2 millions en 2017, incluant des éléments non courants pour EUR -35.2 millions net

<sup>10</sup> Dans le communiqué de presse du 17 mars 2017 annonçant les résultats de l'exercice 2016, la contribution (dividendes) des participations alors classées dans le portefeuille « Pépinière » apparaissait sous le poste « Autres résultats courants des activités holding ».



d'impôts<sup>11</sup> qui comprennent en particulier des frais de transactions (en 2016, le résultat net d'Imerys s'était établi à EUR 292.8 millions, après prise en compte d'éléments non courants de EUR -69.3 millions net d'impôts).

### **Participations non consolidées :**

Les contributions de **LafargeHolcim, SGS, Pernod Ricard, Total, adidas, Umicore, Ontex, Burberry, Parques Reunidos, GEA** et **ENGIE** représentent les quotes-parts de Pargesa des dividendes nets comptabilisés par GBL. La contribution des participations non consolidées s'établit à CHF 190.6 millions en 2017, contre CHF 192.4 millions un an plus tôt, étant rappelé qu'en 2016 les ventes à terme d'actions Total et ENGIE réalisées par GBL avaient permis au Groupe de continuer à recevoir les acomptes sur dividendes sur les titres ainsi vendus à terme jusqu'à l'échéance des contrats<sup>12</sup>.

La contribution de **LafargeHolcim** s'établit à CHF 59.7 millions en 2017 contre CHF 44.3 millions en 2016. La variation de la contribution reflète principalement l'augmentation du dividende annuel versé soit CHF 2.00 par action contre CHF 1.50 en 2016, en progression de 33%.

La contribution de **SGS** s'est élevée à CHF 45.9 millions en 2017 contre CHF 41.5 millions en 2016. La variation de la contribution d'une année sur l'autre résulte principalement d'une part de l'augmentation du dividende unitaire versé par SGS (CHF 70 contre CHF 68 en 2016, en progression de 2.9%), d'autre part de l'augmentation du taux de participation de GBL dans la société.

Le dividende de **Pernod Ricard** au titre de l'exercice 2016-2017 s'est élevé à EUR 2.02 par action (composé d'un acompte de EUR 0.94 et d'un solde de EUR 1.08), contre EUR 1.88 au titre de l'exercice précédent (composé d'un acompte de EUR 0.90 et d'un solde de EUR 0.98), en augmentation de 7.4%. La contribution de Pernod Ricard en 2017 s'établit à CHF 22.8 millions contre CHF 21.2 millions en 2016.

La contribution de **Total** en 2017 s'établit à CHF 19.8 millions contre CHF 28.0 millions en 2016. Le solde du dividende au titre de l'exercice 2016 et les trois acomptes au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à EUR 0.62 par action chacun, en hausse de 1.6% par rapport aux montants correspondants en 2016 (EUR 0.61). La baisse de la contribution de cette participation est principalement la conséquence des ventes d'actions Total réalisées par GBL en 2016<sup>13</sup>.

La contribution d'**adidas** en 2017 s'élève à CHF 14.9 millions contre CHF 10.7 millions en 2016. Cette augmentation résulte principalement de la hausse du dividende annuel versé par adidas (EUR 2.00 par action contre EUR 1.60 en 2016, soit +25%), ainsi que de l'augmentation du taux de participation de GBL dans la société.

La contribution d'**Umicore** en 2017 s'élève à CHF 14.4 millions, contre CHF 14.1 millions en 2016 et représente le versement du solde du dividende de l'exercice 2016 soit EUR 0.35 par action, niveau identique à celui de l'année précédente, ainsi que le versement d'un acompte sur l'exercice en cours de EUR 0.325 par action (contre EUR 0.30 par action en 2016)<sup>14</sup>.

La contribution d'**Ontex** en 2017 s'élève à CHF 5.0 millions, contre CHF 2.9 millions en 2016. Cette augmentation résulte principalement de la hausse du dividende annuel versé par Ontex (EUR 0.55 par action contre EUR 0.46 en 2016, soit +19.6%), ainsi que des investissements complémentaires effectués par GBL.

La contribution de **Burberry** en 2017 s'élève à CHF 5.1 millions, contre CHF 3.3 millions en 2016. L'augmentation résulte d'une part de la hausse des dividendes par action ainsi que de l'augmentation du taux de participation de GBL dans la société. Burberry a versé, à titre de solde du dividende pour l'exercice 2016-2017, GBP 0.284 par action contre GBP 0.268 en 2016 et a déclaré un acompte sur dividende pour l'exercice 2017-2018 de GBP 0.110 par action contre GBP 0.105 pour l'exercice précédent.

<sup>11</sup> Dans la présentation économique des résultats, la quote-part de Pargesa dans les éléments non courants d'Imerys figure dans la section « Résultat non courant des participations consolidées ».

<sup>12</sup> Sur l'ensemble de l'exercice 2016, les montants correspondants représentaient globalement CHF 21.7 millions pour Pargesa.

<sup>13</sup> Il est par ailleurs rappelé que la contribution de Total au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 avait été négative, comme déjà expliqué dans de précédents communiqués de presse.

<sup>14</sup> Le montant des dividendes par action est indiqué après division de l'action Umicore par deux, intervenue le 16 octobre 2017.

Les contributions de **Parques Reunidos** pour CHF 1.7 million et **GEA** pour CHF 1.2 million reflètent les nouveaux investissements réalisés en 2017 par GBL dans ces sociétés. Il est à noter que la contribution de Parques Reunidos, participation mise en équivalence à partir de la fin de l'année 2017, sera constituée à partir de 2018 par la quote-part du résultat de la société et non plus par la quote-part dans le dividende.

La forte diminution de la contribution de **ENGIE** (CHF 0.1 million contre CHF 26.4 millions en 2016) traduit l'impact des ventes par GBL d'actions de cette société au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 ainsi qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

#### **Contributions de l'activité private equity et autres fonds :**

La **contribution de l'activité private equity et autres fonds** regroupe les contributions des fonds détenus pour l'essentiel par GBL au sein de sa filiale Sienna Capital, ainsi que les frais généraux et de gestion correspondants. La contribution nette de cette activité en 2017 s'est élevée à CHF 123.1 millions, incluant notamment la quote-part de Pargesa dans les plus-values réalisées par ECP III à l'occasion de la vente de ses participations dans Golden Goose (EUR 112 millions au niveau de GBL, soit CHF 64.3 millions en quote-part Pargesa) et ELITech (EUR 104 millions au niveau de GBL, soit CHF 60.1 millions en quote-part Pargesa), ainsi que les contributions de Kartesia (CHF 13.9 millions) et Mérieux Participations II (CHF 4.3 millions). La contribution de cette activité en 2016 s'était élevée à CHF 38.2 millions, et comprenait notamment la quote-part de Pargesa dans les résultats réalisés par ECP III à l'occasion de la vente de sa participation dans les activités du groupe De Boeck (soit CHF 29.1 millions) et par Sagard II à l'occasion de la vente de sa participation dans FläktWoods (CHF 9.1 millions), ainsi que la contribution de Kartesia (CHF 12.6 millions).

#### **Contribution des holdings au résultat courant économique**

Le poste **produits financiers nets**, qui comprend les produits et charges d'intérêts ainsi que les autres produits et charges financiers, s'est élevé à CHF -20.3 millions en 2017 contre CHF +8.1 millions en 2016. Les produits et charges d'intérêts enregistrés au niveau de Pargesa ainsi que la quote-part dans ceux enregistrés par GBL ont représenté CHF -21.7 millions en 2017, contre CHF -22.2 millions en 2016. Les autres produits et charges financiers incluent en particulier :

- l'impact de la mise à la valeur de marché, à chaque fin de période, des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables et convertibles émises par GBL et encore en circulation. Cet impact, qui ne concerne plus en 2017 que les obligations convertibles GBL, s'est élevé à CHF -6.2 millions en quote-part Pargesa. En 2016, cet impact s'était élevé à CHF +40.8 millions dont CHF +28.6 millions relatifs aux obligations échangeables ENGIE;
- l'impact de l'extourne des dérivés contenus dans le solde des obligations échangeables ENGIE remboursées par GBL à leur échéance en février 2017, pour un montant net de CHF -4.4 millions. En 2016, l'impact de l'extourne des dérivés contenus dans les obligations échangeables rachetées par GBL durant la période s'était élevé à CHF -9.8 millions;
- la quote-part de Pargesa dans les résultats (latents ou réalisés) enregistrés par GBL sur activités de trading (incluant les dividendes perçus) et sur instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion du portefeuille. Le résultat de ces activités s'est élevé à CHF 16.2 millions en 2017 en quote-part Pargesa (CHF 3.1 millions en 2016).

Le poste des **frais généraux et impôts** représente ceux de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux de GBL.

#### **Résultat non courant :**

Le **résultat non courant des participations consolidées** correspond à la quote-part de Pargesa dans le résultat non courant d'Imerys, qui s'élève, comme indiqué plus haut, à EUR -35.2 millions en 2017 (EUR -69.3 millions en 2016).

Le montant net du **résultat non courant des activités holding** s'élève à CHF 8.8 millions en 2017, et inclut notamment l'impact du remboursement par GBL du solde des obligations échangeables ENGIE (extinction du solde de la dette).

En 2016, le résultat non-courant des activités holding s'était élevé à CHF -331.5 millions et incluait principalement :

- à hauteur de CHF -959.4 millions, l'impact au niveau de Pargesa des réductions de valeur d'un montant total de EUR 1'682 millions comptabilisées par GBL sur sa participation dans LafargeHolcim au 31 mars et au 30 juin;
- à hauteur de CHF 666.8 millions, la quote-part de Pargesa dans la plus-value réalisée par GBL à l'occasion de la cession durant l'exercice d'environ 1.8% du capital de Total. Ce montant incluait la reprise, au niveau de Pargesa, d'un écart de change historique de CHF +252.6 millions;
- l'impact d'une dépréciation complémentaire et de la moins-value comptable enregistrée sur la cession de titres s'agissant de ENGIE, soit globalement CHF -40.6 millions;
- l'impact du rachat suivi de l'annulation (extinction de la dette correspondante) d'environ 69% des obligations échangeables ENGIE, pour un montant net de CHF +2.7 millions en quote-part Pargesa.

#### 4. Actif net réévalué<sup>15</sup>

- Le tableau ci-dessous donne le détail de l'actif net réévalué (vu de façon transitive) de Pargesa au 31 décembre 2017. Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant d'une part les actifs et passifs de Pargesa à l'exclusion de la participation dans GBL, et d'autre part la quote-part de Pargesa dans la valeur du portefeuille, de la trésorerie nette ou l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL. L'actif net réévalué est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et de la juste valeur et des taux de change courants pour les fonds de private equity et autres fonds d'investissement (Sienna Capital).

L'actif net réévalué de Pargesa ressort à CHF 128.2 par action au 31 décembre 2017 (CHF 104.9 au 31 décembre 2016), en progression de 22.1% sur un an (dont 7.9% lié à la revalorisation de l'EUR par rapport au CHF sur la période), et s'analyse comme suit :

Actif net réévalué de Pargesa au 31 décembre 2017						
CHF millions	% de détention <sup>(a)</sup>	% d'intérêt économique <sup>(a)</sup>	Cours de bourse en devises		Valeur transitive	Poids en % du total
<b>Participations cotées :</b>						
Imerys	53.8%	26.9%	EUR	78.5	1'969	18%
SGS	16.6%	8.3%	CHF	2'541	1'610	15%
LafargeHolcim	9.4%	4.7%	EUR	47.0	1'575	15%
Pernod Ricard	7.5%	3.8%	EUR	132.0	1'536	14%
adidas	7.5%	3.8%	EUR	167.2	1'535	14%
Umicore	17.0%	8.5%	EUR	39.5	880	8%
Total	0.6%	0.3%	EUR	46.0	436	4%
Burberry	6.5%	3.3%	GBP	17.9	326	3%
Ontex	19.98%	10.0%	EUR	27.6	265	2%
GEA	4.3%	2.2%	EUR	40.0	192	2%
Parques Reunidos	21.2%	10.6%	EUR	14.9	149	2%
<b>Autres investissements :</b>						
Sienna Capital					542	5%
Autres Pargesa					37	0%
<b>Total du portefeuille</b>					<b>11'052</b>	<b>102%</b>
Autocontrôle GBL					296	3%
Trésorerie (dette) nette <sup>(b)</sup>					(497)	(5%)
<b>Actif net réévalué</b>					<b>10'851</b>	<b>100%</b>
<i>soit par action Pargesa</i>			CHF	84.5	128.2	
Cours EUR/CHF					1.170	

<sup>(a)</sup> Le % de détention représente le % en capital détenu par GBL dans les participations; le % d'intérêt économique représente le % de détention de GBL en quote-part Pargesa (50%).

<sup>(b)</sup> Ce poste inclut également la quote-part de Pargesa dans la valeur boursière du portefeuille de trading de GBL.

<sup>15</sup> Cette terminologie remplace celle précédemment utilisée (« Actif net ajusté »), la méthode de calcul restant la même.

La valeur d'actif net réévalué est publiée hebdomadairement sur le site Internet de Pargesa. Elle ressort à CHF 129.1 par action au 9 mars 2018.

- Le cours de bourse de l'action Pargesa a quant à lui progressé de 27.5% en 2017, s'établissant à CHF 84.5 en fin d'année. En date du 9 mars 2018, le cours de bourse était de CHF 83.4.

## **5. Proposition à l'Assemblée générale du 3 mai 2018**

### **5.1. Affectation du solde bénéficiaire**

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire le versement au titre de l'exercice 2017 d'un dividende de CHF 2.50 par action au porteur (contre CHF 2.44 l'année précédente, soit une progression de 2.5%) et de CHF 0.250 par action nominative, représentant une distribution totale de CHF 211.7 millions qui interviendra le 15 mai 2018.

### **5.2. Élections au Conseil d'administration, élection du Président du Conseil d'administration, élection des membres du Comité de rémunération**

Conformément aux statuts de la Société, l'Assemblée générale doit élire individuellement, chaque année, les membres du Conseil d'administration et son Président, ainsi que les membres du Comité de rémunération.

Le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA proposera de réélire comme administrateurs Paul Desmarais Jr (également comme Président du Conseil d'administration), Bernard Daniel, Victor Delloye, André Desmarais, Paul Desmarais III, Cedric Frère, Gérald Frère, Ségolène Gallienne, Jean-Luc Herbez, Barbara Kux, Jocelyn Lefebvre, Michel Pébereau, Gilles Samyn, Amaury de Sèze et Arnaud Vial pour un mandat d'une année qui échoit au terme de l'Assemblée générale ordinaire 2019.

Le Conseil d'administration proposera également de réélire au Comité de rémunération Bernard Daniel, Jean-Luc Herbez, Barbara Kux, Gilles Samyn et Amaury de Sèze pour un mandat d'une année qui échoit au terme de l'Assemblée générale ordinaire 2019.

### **5.3. Renouvellement du capital autorisé : modifications de l'article 5<sup>bis</sup> des statuts**

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de renouveler le capital autorisé pour une nouvelle période de deux ans, et en conséquence de modifier l'article 5<sup>bis</sup> ch.1 des statuts, dont le contenu sera le suivant (les modifications apparaissent en caractères gras ci-dessous):

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter, jusqu'au **3 mai 2020**, le capital-actions de deux cent cinquante-trois millions de francs suisses (CHF 253'000'000) au plus par l'émission d'un maximum de 11'500'000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 20 chacune et par l'émission d'un maximum de 11'500'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 2 chacune. Les nouvelles actions doivent être entièrement libérées. Le Conseil d'administration peut procéder à l'augmentation du capital en entier ou par tranches.